



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E121134

VALABLE JUSQU'AU 07/10/2024

ÉDITÉ LE 17/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/12/2005
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 08/03/2023
1 121 232

Raison sociale : ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)

Sigle : CGST SAVE
87 AV DU PRÉSIDENT JOHN KENNEDY
40000 MONT DE MARSAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RC BOBIGNY 301340584

Téléphone : 05 58 75 01 51
Portable :

Fax :

Siret : 301 340 584 04170

Code NACE : 4322B

Site Internet : www.engie-homeservices.fr

E-mail : montdemarsan.homeservices@engie.com

Numéro caisse de congés payés :

Responsabilité légale :
BIGAUD YANNICK PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62155128

Assurance Responsabilité Civile :

XL INSURANCE FR00016500LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/10/2021
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.